

AVRIL 2013

DOSSIER DE PRESSE



Reconstruction intégrale du campus du Mirail

lareconstruction.univ-tlse2.fr



UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



Sommaire

> Édito	3
> Histoire de la reconstruction du campus	4
• Un campus qui se dégrade vite et nécessite une véritable politique immobilière	4
• Depuis 2000 : de nouveaux bâtiments qui traduisent l'ambition de l'université et l'engagement de l'État comme des collectivités territoriales	4
• Vers un nouveau modèle de campus	6
• L'« esprit Candilis », force du projet d'aujourd'hui	7
• Signature du contrat de partenariat	8
> Le projet lauréat du Contrat de partenariat	9
• Le campus de l'Université de Toulouse II-Le Mirail en 2016	12
• Des espaces propices aux études et à la qualité de vie	13
• De nouveaux liens avec la ville	16
• Un campus exemplaire en termes de développement durable	18
• Une nouvelle ambition pour la réussite des étudiants	19
• Le projet de VINCI Construction France, DIF et VINCI Facilities en chiffres	21
LES ANNEXES	22
> Les dates clés de la reconstruction du campus	23
> À propos de l'Université de Toulouse II-Le Mirail	25
> À propos du groupement lauréat du contrat de partenariat	26

ÉDITO

« Un effet de levier fondamental pour l'université »

D'ici la fin de l'année 2016, le campus du Mirail de l'université de Toulouse II sera entièrement restructuré. Le bâti devenu obsolète fera place à un nouveau modèle de campus. Grands espaces paysagers, architecture exemplaire en termes de développement durable, espaces de travail stimulants, cadre de vie accueillant, services facilitant le quotidien des étudiants et des enseignants-chercheurs...fin 2016, l'Université de Toulouse II-Le Mirail disposera des atouts nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins de la communauté universitaire. Aujourd'hui référence nationale et internationale dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales et des Arts, Lettres et Langues, elle bénéficiera demain du levier nécessaire pour atteindre ses nouveaux objectifs en matière de formation, de recherche de haut niveau et de création des conditions d'une vie étudiante de qualité.

La qualité de ce projet de restructuration a généré un engagement sans précédent de l'État en région et une participation très significative des collectivités territoriales : Région Midi-Pyrénées, Communauté urbaine du Grand Toulouse, Conseil général de la Haute-Garonne. Elle nous a permis d'obtenir depuis un peu plus de 15 ans un investissement de plus de 350 millions d'euros (environ 150 millions d'euros en maîtrise d'ouvrage publique et plus de 200 en contrat de partenariat) pour faire du Mirail un campus du XXI^e siècle.

Jean-Michel Minovez

Président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail

La restructuration intégrale du campus

La reconstruction de l'Université de Toulouse II-Le Mirail est l'une des plus importantes opérations à l'échelle nationale. Elle concerne l'ensemble du site, ce qui représente à terme plus de 130 000 m² d'espaces intérieurs et un total de 23 hectares qui seront entièrement réaménagés dans une démarche développement durable. Le site conçu par l'équipe d'architectes Candilis-Josic-Woods fait l'objet d'une opération lourde de requalification. L'idée est de conserver la trame orthogonale et les patios intérieurs tout en les adaptant aux exigences fonctionnelles, esthétiques et techniques d'aujourd'hui. L'université a souhaité que les principes structurants des aménagements caractéristiques de la production des années 60 soient repris dans le projet de patrimonialisation et réinterprétés selon les besoins et les usages contemporains.

Histoire de la reconstruction du campus

Un campus qui se dégrade vite et nécessite une véritable politique immobilière

Le campus principal de l'université Toulouse II-Le Mirail a été édifié entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, s'intégrant au projet « Mirail Ville nouvelle » des architectes Candilis, Josic et Woods. Extrêmement novateur dans sa conception, il s'est très rapidement avéré d'une capacité d'accueil insuffisante (moins de 10 000 étudiants) et a présenté, dès le départ, des dysfonctionnements majeurs entraînant l'université dans une course sans fin pour maintenir et mettre en sécurité des bâtiments toujours plus dégradés. Parallèlement, l'université a développé une véritable politique immobilière à partir du milieu des années 1990, ce qui lui a permis d'accroître ses surfaces puis d'obtenir la validation par l'État du projet de démolition-reconstruction intégrale du « Candilis ». Un schéma directeur a été préparé grâce à la forte mobilisation de toute la communauté universitaire, autour de groupes de projet, et avec la participation du Ministère de l'Enseignement supérieur et de Recherche. Validé en 2002 et 2003, il se définit en trois phases successives dont seule la première était financée à l'époque.

Depuis 2000 : de nouveaux bâtiments qui traduisent l'ambition de l'université et l'engagement de l'État comme des collectivités territoriales

Alors que les premiers bâtiments avaient surtout pour objectif de gagner les mètres carrés qui manquaient, le schéma directeur structure une volonté politique porteuse d'une nouvelle ambition caractérisée par la nature des bâtiments réalisés ou projetés.



• **La Maison de la Recherche** pour créer la synergie entre les laboratoires, en grande partie à l'origine du dynamisme scientifique aujourd'hui reconnu de l'Université de Toulouse II-Le Mirail.

Opération financée dans le cadre du CPER 1994-1999 à hauteur de 7,623 M€.



• **La Bibliothèque universitaire centrale**, pour disposer des outils les plus modernes et mettre en œuvre une nouvelle politique documentaire à la hauteur des enjeux scientifiques d'aujourd'hui.

Opération financée dans le cadre du CPER 2000-2006 à hauteur de 13,721 M€.



• **La Fabrique** pour accueillir les activités de pratique artistique, mêlant formation, recherche, expérimentation, pratiques amateurs et proposant un grand nombre d'exposition et de spectacles dans l'année.

Opération financée dans le cadre du CPER 2000-2006 à hauteur de 7,3 M€.



• **L'université ouverte** pour développer les technologies de l'information et de la communication, la qualité de l'information et de l'orientation, la formation tout au long de la vie, la formation à distance, les relations avec le milieu socio-économique.

Opération financée dans le cadre du CPER 2000-2006 à hauteur de 21,644 M€.



UFR LLCE



UFR Psychologie

• Les bâtiments pour les **Unités de Formation et de Recherche** (Histoire, Arts, Archéologie ; Langues, Littératures, Civilisations Étrangères ; Lettres, Philosophie, Musique ; Psychologie ; Sciences, Espaces, Sociétés), pour se doter des dernières technologies dans des salles remarquablement équipées, indispensables aux apprentissages modernes, adaptés aussi à l'évolutivité des enseignements dans la durée.

Opérations financées dans le cadre du CPER 2000-2006 pour la 1^{re} tranche de l'UFR LLCE (18 M€), du CPER 2007-2013 pour la 2^{de} tranche de l'UFR LLCE (23,5 M€) et l'UFR Psychologie (35,7 M€), et du contrat de partenariat pour les UFR HAA, LPM et SES, la reconstruction du pavillon de la recherche, la Gouvernance et la Direction des systèmes informatisés (DSI), le SUAPS et les équipements sportifs (terrain de football synthétique, piste d'athlétisme, city-stade), la maison des initiatives étudiantes (MIE), les locaux syndicaux et de la médecine préventive, l'accueil général et le nouvel amphithéâtre n° 8 (démoli de l'Arche) ainsi que les espaces publics extérieurs (202 M€ d'investissement).

Vers un nouveau modèle de campus

Les bâtiments de formation et de recherche ne seraient rien sans un véritable projet de vie. Aussi l'université a-t-elle défendu une idée en rupture avec les campus à la française aux espaces publics, culturels et sportifs indigents ;

- l'université a souhaité une restauration répondant aux exigences sociales tout en assurant une réelle diversification de l'offre et de mixité des publics :
 - pour cela, elle a d'abord porté le projet de construction d'un nouveau Restaurant universitaire, répondant au mieux aux exigences d'un service de qualité pour les étudiants et point de rencontre entre eux et les personnels de l'Université de Toulouse II-Le Mirail,
 - elle a souhaité qu'il soit complété par d'autres lieux irrigant le campus (cafétérias, restaurant, boulangerie-pâtisserie, épicerie solidaire, etc.),



Restaurant universitaire

- parce qu'un campus n'existe que s'il est un lieu de vie, l'université a voulu que le projet intègre une Maison des initiatives étudiantes, des logements étudiants, une crèche pour les enfants des personnels et des étudiants, des locaux et des terrains de sport, des locaux associatifs, syndicaux et pour la médecine préventive universitaire à la fois plus nombreux et mieux adaptés aux besoins d'aujourd'hui. Parce que les étudiants connaissent des situations sociales parfois difficiles que les institutions ne permettent pas toujours de traiter, l'université a souhaité qu'un village solidaire trouve sa place sur le campus.

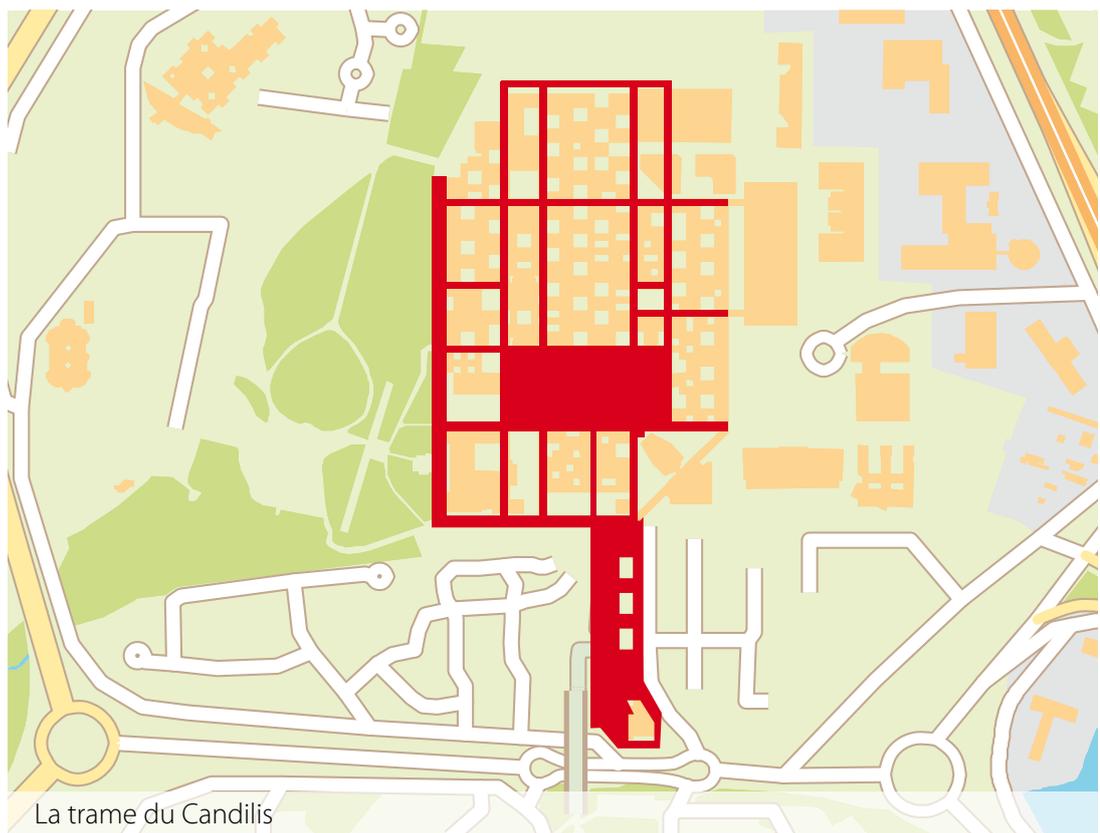
L'« esprit Candilis », force du projet d'aujourd'hui

Les grands principes d'organisation urbaine pensés par Candilis, Josic et Woods dans les années 1960 ont continué à structurer le projet. Affichés dès 2003, ils sont confirmés en 2009 dans le schéma directeur puis par le schéma d'aménagement en 2011. À aucun moment la force de la trame génératrice — autour de laquelle se structurent des unités de groupements des espaces — n'est remise en cause car c'est avec elle que le lien social a pu trouver une traduction spatiale.

La rue — dont l'automobile est exclue — y joue un rôle essentiel comme facteur de contact et de séjour social. Elle permet de relier les unités de groupements des espaces comportant les espaces utiles servis (salles de cours, laboratoires, etc.), les espaces fonctionnels servants (dépôts, sanitaires, etc.), les espaces couverts et espaces ouverts destinés à une activité précise ou spontanée (patios, halls, terrasses), le réseau de communication (rues couvertes, rues ouvertes piétonnes), l'articulation et les points d'interrelation (escaliers, rampes, ascenseurs, etc.). Ce dispositif, à la différence des « campus à la française », valorise densité spatiale, rapidité et intensité des échanges sociaux.

La troisième tranche de la reconstruction, qui doit être réalisée en contrat de partenariat avec la société Miralis, représente pleinement l'aboutissement de ce projet, rappelant par bien des aspects l'Université libre de Berlin. Elle respecte « l'esprit Candilis » rendu possible par la qualité du dialogue compétitif, lui-même nourri par la mobilisation renouvelé de la communauté universitaire entre 2011 et 2012. Les nouveaux bâtiments, exemplaires en termes de développement durable, seront organisés autour des grands domaines de formation tout en préservant une forte modularité.

Le lien social restera un aspect clef du projet par l'exploitation de la force de la trame, des circulations conservées et de lieux de vie pensés autour d'elle ; la rue, les espaces verts plus nombreux y occuperont une place essentielle. Conçu comme un système urbain, le campus est destiné à être relié à l'environnement extérieur, rompant avec la logique d'enfermement actuelle.



La trame du Candilis

Signature du contrat de partenariat

Le 21 décembre 2012, Jean-Michel Minovez, président de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, a signé un contrat de partenariat public-privé avec Gino Gotti, directeur délégué VINCI Construction France - direction opérationnelle Sud-Ouest et président de Miralis*, pour la reconstruction-réhabilitation de l'intégralité du campus du Mirail d'ici fin 2016.

En complément des opérations de Contrat de Projet État-Région (CPER) engagées depuis déjà plusieurs décennies à hauteur d'environ 150 millions d'euros, l'État a versé et versera plus de 450 millions d'euros pour l'Université du Mirail, en investissement et pour couvrir le loyer du contrat de partenariat.

Le contrat de partenariat public-privé (environ 202 M€ auxquels on ajoute une somme à peu près équivalente pour l'entretien et la maintenance) finance la construction et l'entretien sur 27 ans de nombreux programmes :

- L'UFR Histoire, Arts Archéologie (HAA).
- L'UFR Sciences, Espaces, Sociétés (SES).
- L'UFR Lettres, Philosophie Musique (LPM).
- Le Pavillon de la Recherche, y compris le Pôle Archéosciences.
- La gouvernance.
- Les locaux communs : accueil général, vie associative et syndicale, Direction du système d'information, médecine préventive et service de santé au travail des personnels, activités sportives y compris le terrain multisport situé au nord (tir à l'arc, musculation, arts du cirque, sports de combat).
- La rénovation et l'isolement des galeries techniques en infrastructure.
- Le traitement des espaces extérieurs inclus dans le périmètre, dont le stationnement.

Chiffres clés de la restructuration du campus (CPER+contrat de partenariat)

- > 23 hectares entièrement réaménagés d'ici 2016
- > 94 000 m² de bâtiments rénovés ou reconstruits
- > 1 100 places de parking
- > Un ensemble total de 130 000 m² plus vaste qu'aujourd'hui (109 557 m²)
- > Contrat de partenariat : 202 M€ de dotation État pour la reconstruction du campus et une enveloppe à peu près équivalente pour le gros entretien et la maintenance pendant 27 ans
- > CPER : 150 M€ au titre des 3 Contrats de Projets État-Région successifs (1994-1999, 2000-2006 et 2007-2013).

* La société constituée par VINCI Construction France, DIF et VINCI Facilities pour exécuter le contrat de partenariat.

Le projet lauréat du Contrat de partenariat

Une remarquable réinterprétation du patrimoine existant

En créant le campus du Mirail dans les années 60, l'équipe d'architectes Candilis-Josic-Woods rêvait d'une université fondée sur la rencontre créative entre les étudiants, la communication avec leurs enseignants, l'absence de frontière entre les enseignements, l'ouverture à la ville... autrement dit d'une université comme un moyen d'épanouissement de l'individu au cœur de la cité. Le projet lauréat perpétue cet esprit de liberté et d'ouverture. S'il ne prévoit pas de conserver – au sens « monument historique » – le bâti Candilis, il livre néanmoins une remarquable réinterprétation des principes d'aménagement conçus par l'équipe Candilis-Josic-Woods ; principes que l'université a souhaité conserver.



Au sud, le parvis d'entrée symbolise le renouveau de l'université

Les 8 principes structurants du campus :

1 - La trame orthogonale est affirmée

La réaffirmation du principe d'une trame orthogonale inscrit le plan masse de l'université à une échelle urbaine plus large qui intègre les quartiers environnants du grand Mirail. Elle clarifie ainsi les liaisons université-quartier. Cette nouvelle trame dont la portée passe de 6 mètres à 10,20 mètres, supprime les poteaux au milieu des salles de cours, offre une meilleure évolutivité des espaces à moindre coût et intègre un ensemble dense de fonctionnalités reliées par des rues, des places et des patios intérieurs.



2 - Les allées couvertes sont réinventées

Le projet des architectes Valode & Pistre et Cardete & Huet conseillés par Michel Serres reprend l'idée des circulations abritées du bâti Candilis-Josic-Woods, et l'améliore. Il prévoit au-dessus de la rue principale une canopée située à 8 mètres de hauteur qui laisse passer la lumière tout en protégeant les passants de la pluie (les percements sont vitrés). Loin des allées sombres, anxiogènes et ventées qui glacent les usagers chaque hiver, cette canopée offrira un nouveau confort d'usage ainsi que des économies d'énergie en toutes saisons. De surcroît, ces circulations abritées ne se contentent plus de simplement guider les flux piétons mais s'organisent aussi en places et placettes pour favoriser les rencontres et les échanges. Enfin, les rues actuelles qui aujourd'hui, par leur caractère uniforme induisent un phénomène de désorientation des usagers, sont hiérarchisées pour faciliter le repérage dans l'espace.



Le long de la rue principale, les couleurs identifient clairement les entrées des UFR

3 - La lisibilité des espaces est renforcée

Le campus est organisé en 4 plateaux avec :

- 1 rez-de-chaussée dédié aux véhicules,
- 1 rez-de-dalle dédié aux piétons et aux déplacements doux, aux centres de ressources documentaires, au sport, aux cafétérias, aux espaces associatifs, à l'administration qui se rapproche ainsi de son public,
- 1 premier étage dédié à l'enseignement,
- 1 second étage dédié au corps professoral.

4 - La séparation piétons/véhicules est optimisée

Les flux piétons (niveau rez-de-dalle) sont clairement séparés des flux automobiles (niveau rez-de-chaussée, sous les bâtiments), rendant l'intégralité de la dalle piétonne. Cette séparation favorise la sécurité, le confort et l'efficacité des déplacements, et inscrit le campus dans les principes contemporains du développement durable.

Les déplacements doux sont installés à la périphérie du site sur une voie spécifique. La capacité de stationnement des véhicules n'est pas augmentée afin de ne pas attirer davantage d'automobiles (750 places de parkings seront créées et viendront s'ajouter aux 350 déjà existantes).



Situés sous les bâtiments, les parcs de stationnement sont bien séparés des allées piétonnes

5 - Les patios sont réaménagés

La trame des nouveaux bâtiments est percée de nombreux patios paysagers qui intègrent du mobilier urbain, invitent les usagers à se détendre et constituent un élément fort de valorisation du site dans leur rapport à la nature.

6 - Les bâtiments conservent une architecture basse

Les nouveaux bâtiments ne dépassent pas R+2 (sauf le Pavillon de la Recherche).

7 - Les espaces sont conçus pour évoluer en fonction des besoins

Des procédés constructifs économiques favorisent la modularité et l'évolutivité des espaces en fonction des changements pédagogiques et organisationnels, réguliers à l'université.

8 - Les fonctions des espaces sont clarifiées

Le principe d'ouverture de l'université sur la ville qui était central dans la proposition de Candilis-Josic-Woods est enfin affirmé. L'université n'est plus enfermée derrière des grilles mais se constitue en quartier universitaire multi-fonctionnel (avec des logements pour les étudiants et les chercheurs, des services de proximité inscrits dans les principes de l'économie sociale et solidaire, des lieux et des équipements sportifs associatifs et culturels) qui distingue clairement les espaces privés des espaces publics, autrement dit les espaces dédiés au travail et à la recherche des espaces mis à disposition des usagers et des habitants. Cette clarification des fonctions ouvre l'université au public tout en préservant et en améliorant les conditions de travail et d'études.

Le campus de l'Université de Toulouse II-Le Mirail en 2016

La rue principale distribue l'ensemble des UFR, clarifiant la lecture de l'espace

Les salles de cours s'ouvrent sur des patios paysagers

Le Village solidaire accueille des associations qui facilitent le quotidien des étudiants et des habitants du quartier tout en créant des emplois dans le cadre de l'économie sociale et solidaire

Les accès aux parkings sont clairement séparés des cheminements piétons

Le campus est traversé d'Ouest en Est par un vaste parc paysager qui met en valeur le parc du château aujourd'hui invisible et inutilisé par les étudiants

La rue qui mène à l'université est réaménagée par Toulouse Métropole qui accompagne ce projet, et devient piétonne



- UFR PSYCHO :** Unité de Formation et de Recherche de Psychologie
- UFR HAA :** Unité de Formation et de Recherche d'Histoire, Arts et Archéologie
- UFR SES :** Unité de Formation et de Recherche de Sciences, Espaces, Sociétés
- UFR LPM :** Unité de Formation et de Recherche de Lettres, Philosophie et Musique
- UFR LLCE :** Unité de Formation et de Recherche de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères



Des espaces propices aux études et à la qualité de vie

Un cadre de vie, de travail et d'études au niveau des plus hauts standards internationaux



A l'accueil, l'Arbre des connaissances affiche en temps réel la multiplicité des savoirs

Avec ses bâtiments au design contemporain, ses nouveaux espaces, flexibles et modulaires, ses nouveaux lieux de vie et les excellentes conditions de travail qu'elle va désormais pouvoir offrir, l'université apporte une réponse parfaitement adaptée aux besoins de la communauté universitaire.

Salles de cours, amphithéâtres, centres de ressources documentaires, bureaux des enseignants-chercheurs et du personnel administratif et technique, laboratoires, mais aussi terrains de sports, restaurant, cafétérias, espaces de repos et de débats... chaque lieu a été pensé pour favoriser la qualité de la formation et de la recherche, et le bien-être de tous.



Les salles de cours, larges et peu profondes, rapprochent l'enseignant des étudiants



Les amphithéâtres sont éclairés naturellement depuis les patios



Les bureaux sont propices à la concentration comme à la concertation



Les foyers étudiants favorisent la détente et les échanges

Plus urbaine et plus verte...

À quoi ressemblera la nouvelle université du Mirail ? Elle gardera le caractère urbain que l'agence Candilis-Josic-Woods avait voulu lui donner et accordera une plus grande place aux espaces extérieurs et publics. De nouveaux axes de circulation seront créés et reliés au parc du château afin de mettre en valeur les qualités naturelles du site.



L'eau de source enfouie réapparaît... et vient rafraîchir les abords de la grande prairie intérieure

Bien plus qu'une université... un quartier !

La reconstruction est l'occasion de repenser les conditions quotidiennes d'étude et de travail de chacun et d'optimiser l'accessibilité des bâtiments pour tous. Hiver comme été, l'université sera désormais un lieu confortable et agréable à vivre. Étudiants et enseignants-chercheurs y viendront pour leurs cours mais aussi pour assister à des spectacles, pour découvrir de nouveaux artistes, pour goûter aux cuisines du monde, pour faire du sport... Le campus du Mirail ne sera pas seulement un lieu consacré aux études et à la recherche, mais un véritable lieu de vie. Il ressemblera à un nouveau quartier qui offrira une grande diversité de services (Village Solidaire, crèche, logements).

De nouveaux liens avec la ville

La reconstruction de l'Université de Toulouse II-Le Mirail comme une université-quartier s'articule avec le Grand Projet de Ville (GPV) piloté par Toulouse Métropole, dont l'ambition est de réhabiliter les quartiers Bagatelle-Faourette, Reynerie-Bellefontaine et Empalot. Au Mirail, le GPV prévoit de réaménager la liaison entre la ville et l'université. Ainsi, la rue de l'Université du Mirail sera entièrement réhabilitée et deviendra piétonne. La dalle commerciale sera aménagée. La station de métro sera ouverte de façon évidente à la fois côté ville et côté université. Le GPV entend également promouvoir la synergie entre les structures du quartier que sont la Fabrique (située sur le campus), la future Maison de l'Image, le château de la Reynerie, la Médiathèque Grand M et le Centre culturel Alban-Minville de Bellefontaine.

Offrir de nouveaux services aux Toulousains

En regroupant sur sa façade sud l'Université ouverte, la Fabrique, la Bibliothèque Universitaire Centrale, le Restaurant universitaire, la Maison de la Recherche – c'est-à-dire tous les bâtiments qui offriront également des services aux habitants – l'Université de Toulouse II-Le Mirail dit haut et fort sa volonté d'ouverture. Mieux encore, elle invente de nouvelles relations avec les Toulousains.

D'ici 2016, de nouveaux services seront mis en place.

- Création à l'accueil d'une épicerie sociale & cafétéria libre-service de 230 m², en partenariat avec le CROUS.
- Au cœur du campus, création du « Village de l'économie sociale et solidaire du Mirail » sur plus de 300 m² comprenant : un pôle culturel de formation et d'échanges pluridisciplinaires, une épicerie solidaire, un concept nouveau de service de laverie, des restaurants thématiques fondés sur la diversité des cultures et l'économie solidaire, un garage associatif, une borne d'accueil « Vélo vert », un point café rencontre ; tous ces services pouvant être réglés avec « la nouvelle monnaie de Toulouse Le Sol Violette ».
- Création d'une crèche pour les étudiants et les personnels de l'université, et les habitants du quartier (accueil pour les enfants handicapés).
- Création de logements pour les étudiants et les chercheurs.



Le Village solidaire accueille des associations qui facilitent le quotidien des étudiants et des habitants du quartier

- La Fabrique s'ouvrira à la ville en soirée pour devenir un nouveau lieu de concert et – pourquoi pas ? – une annexe des plus grandes salles toulousaines.
- Le Restaurant universitaire entend réinventer ses fonctions et prolonger l'action du Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail (CIAM), en accueillant des expositions et des concerts.
- Les équipements sportifs (musculature, tir à l'arc, arts du cirque, sports de combat) seront accessibles aux étudiants et à l'ensemble de la population.
- Les logements étudiants solidaires se développeront grâce à l'action commune de l'université, d'Habitat Toulouse (opérateur public de l'habitat social) et de l'Association de la Fondation étudiante pour la Ville (AFEV). Ainsi, dans le cadre du projet de Kolocation À Projets Solidaires (Kaps) initié par l'AFEV, entre 80 et 100 étudiants seront logés à proximité de l'université dans des logements à loyers réduits. En contrepartie, ils développeront un projet solidaire éducatif, culturel ou citoyen au cœur du Mirail.
- Le pôle Archéosciences accueillera une unité de formation de recherche en archéologie et sera également un espace scénographique, un espace de diffusion ouvert aux Toulousains.



Pôle Archéosciences

Un campus exemplaire en termes de développement durable

Avec la reconstruction-réhabilitation intégrale de son site en conformité avec les labels les plus exigeants (label Oxygen), l'université va devenir une université exemplaire en termes de développement durable. Ses nouveaux bâtiments vont à la fois garantir un excellent confort de vie toute l'année et permettre de réaliser de réelles économies en coût de fonctionnement.



Les bâtiments bénéficient d'un concept constructif très novateur

Maîtrise de l'énergie

Priorité est donnée à la sobriété énergétique des bâtiments, qu'il s'agisse du chauffage, du rafraîchissement ou de l'électricité. Des panneaux solaires de production d'eau chaude sanitaire et un système de récupération des eaux de pluie pour alimenter les chasses d'eau seront par exemple installés.

Maîtrise des coûts d'exploitation

La maîtrise des coûts de l'énergie n'est qu'un des aspects des coûts d'exploitation des bâtiments. Les réparations, l'entretien, le nettoyage, la sécurisation, la modularité, l'évolution et l'adaptabilité des locaux ont été pensés dès la conception afin de minimiser les coûts de fonctionnement ultérieurs. Dans cette même logique, la gestion de l'eau, de la lumière naturelle et du confort thermique est optimisée.

Une nouvelle ambition pour la réussite des étudiants

La reconstruction de l'Université de Toulouse II-Le Mirail s'accompagne d'une nouvelle dynamique pédagogique et scientifique, portée par le Projet d'Établissement 2011-2015. En 2016, l'université ne sera pas seulement entièrement reconstruite et réhabilitée. Elle offrira à ses étudiants tous les moyens pour réussir. Ainsi, depuis la rentrée 2011 quatre priorités ont été inscrites au projet d'établissement : l'accompagnement à la construction du projet étudiant, le renforcement d'une dynamique d'insertion professionnelle par une approche Formations-Métiers, un engagement dans l'innovation pédagogique, une démarche qualité des formations.



Lumière et design contemporain pour le hall d'accueil de l'UFR Histoire, Arts et Archéologie et de l'UFR Sciences Espaces Sociétés

Des cursus de licence renouvelés et renforcés

Les nouveaux cursus de licence offrent à la fois des parcours types et différenciés, qui améliorent les possibilités d'orientation et de réorientation, et s'appuient sur une approche «savoirs et compétences». Les équipes pédagogiques ont élaboré des modules spécifiques d'accompagnement personnalisé de l'étudiant et un accent particulier a été mis sur les compétences additionnelles : langue vivante obligatoire, enseignements informatiques, certifications...

Des masters mieux structurés et professionnalisants

Les masters, structurés en 4 semestres coordonnés, facilitent la mobilité étudiante, les parcours européens et internationaux, et les stages. Le cursus permet aux étudiants la poursuite d'une langue vivante, et propose des enseignements spécifiques : construction d'un projet, pratique de la communication, informatique appliquée... L'encadrement pédagogique est renforcé.

L'insertion professionnelle : une préoccupation majeure

Les cursus licence et master sont conçus comme des formations professionnalisantes. Outre l'accompagnement constant de chaque étudiant dans son projet professionnel, l'université met en place une politique de stages en licence générale comme en master, et développe ses formations en alternance à tous les niveaux. La Direction de l'Orientatation, des Stages et de l'Insertion et le service de la Formation Continue appuient cette politique de développement.

Conforter la recherche

L'université apparaît au niveau international comme l'un des grands établissements de recherche en Arts-Lettres-Langues et Sciences Humaines et Sociales. Afin de poursuivre son développement scientifique, elle se donne cinq objectifs principaux : accroître la qualité de sa recherche et sa visibilité à l'échelle européenne et internationale ; développer les interfaces entre les grands champs scientifiques ; conforter son engagement dans la dynamique du site Université de Toulouse ; renforcer l'attractivité et le développement international ; poursuivre la diffusion et la valorisation des recherches en contribuant au développement économique, social et culturel de la société.



Le pavillon de la recherche marque l'entrée Sud-Est de l'université

Le projet de VINCI Construction France, DIF et VINCI Facilities en chiffres

Les équipements :

- 3 UFR sur 5 reconstruites à neuf, soit environ 60 000 m² de surface de plancher de locaux neuf
- 1 canopée de couverture de plus de 7 000 m²
- 7 nouveaux amphithéâtres qui s'ajoutent aux 10 existants ou réhabilités qui permettent de loger au sein même des UFR ces nouveaux outils indispensables pour y organiser des manifestations scientifiques
- 3 centres de ressources / bibliothèques qui réinventent le rapport des étudiants aux différentes ressources documentaires. Plus confortables, mieux organisés et mieux équipés, ils regroupent les bibliothèques disciplinaires aujourd'hui dispersées en entités éclatées qui ne favorisent ni les échanges interdisciplinaires ni la bonne gestion des ressources
- 3 salles de sport (muscultation, tir à l'arc, arts du cirque et sports de combat) représentant 1 178 m²
- 1 city stade, 1 terrain de football, 1 piste d'athlétisme, 1 boulodrome pour développer l'attractivité du lieu pour ses usagers mais aussi pour les habitants du quartier
- Plus de 1 000 m² d'espaces de foyers, expositions...
- Un village solidaire de plus de 500 m² de services au cœur de l'université
- Une crèche ouverte à tous

Couverture WiFi :

- 200 000 m² couverts par le Wifi
- 10 000 connexions simultanées possibles

Les logements :

- Logements étudiants (prévision) : 200
- Logements jeunes actifs : 120

Les parkings :

- 1 100 places réaménagées

Aménagements extérieurs :

- Plus de 90 000 m² d'aménagements extérieurs refaits à neuf
- 500 arbres replantés sur l'ensemble du campus

Récupération des déchets :

Valorisation de plus de 92 % des 55 000 tonnes des matériaux issus de la déconstruction

Matériaux et matériels pour la construction :

- Plus de 25 000 m³ de béton pour reconstruire les bâtiments
- Plus de 550 m³ de bois utilisés pour la réalisation des bâtiments
- Près de 12 000 luminaires de dernière génération ou led
- Plus de 11 km de chemin de câbles courants forts et 212 km de câblage courants faibles catégorie 6A

Performance énergétique :

Engagement de performance énergétique à hauteur de 49 kWh/m²/an de consommation moyenne des bâtiments neufs (selon calcul STD) contre une estimation moyenne à plus de 250 kWh/m²/an aujourd'hui

Délais de réalisation :

- Reconstruction des bâtiments en 36 mois
- 30 % de l'opération réalisée par des PME

Réalisation globale du projet en nombre d'heures :

900 000 heures dont 85 000 en insertion

Les annexes

Les dates clés de la reconstruction du campus

- 1964 :** Conception du site universitaire du Mirail.
- 1971 :** Livraison d'un campus incomplet, capable d'accueillir moins de 10 000 étudiants et présentant des dysfonctionnements majeurs. Très vite, le site se dégrade et l'espace manque.
- 1990 :** Le Plan d'urgence finance la construction de l'Arche (inaugurée en 1992) et des Pétales 1 et 2 (inaugurées en 1990 et 1991).
- 1994 :** Le Contrat de Plan État-Région (CPER) 1994-1999 finance le Plan Université 2000 : construction de l'UFR Histoire, Arts, Archéologie (HAA), de la Maison de la Recherche et de la 1^{re} tranche de la Bibliothèque Universitaire Centrale (BUC).
- 1999 :** Schéma de service collectif, premiers éléments de réflexion sur la reconstruction. Audit technique sur l'état réel du « Candilis ».
- 2000 :** Le CPER 2000-2006 finance la construction de la Fabrique, de l'Université ouverte (UO), de la 1^{re} tranche de l'UFR de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE), du 1^{er} équipement des deux tranches de la BUC.
- 2001 :** Recrutement d'un programmiste en urbanisme et en architecture chargé d'accompagner l'UTM dans l'élaboration du schéma directeur de reconstruction. Mobilisation de la communauté universitaire autour du projet de reconstruction. L'explosion de l'usine AZF affecte gravement le fonctionnement de l'université.
- 2002 :** L'UTM vote la « Stratégie globale d'intervention » validant le projet de démolition/reconstruction intégrale du campus, dont la dalle, impliquant un retour au sol naturel. Vote du 1^{er} schéma directeur par le Conseil d'Administration.
- 2003 :** Validation de la phase 1 (2000-2006) du schéma directeur avec l'État. Livraison de la 1^{re} tranche de la BUC. Schéma d'intentions urbaines. Décision de l'UTM de conserver le principe de la dalle.
- 2004 :** Livraison de la 2^{de} tranche de la BUC. Démolition de l'ancienne BUC. Lancement des études pour la construction de la Fabrique et de la 1^{re} tranche de l'UFR LLCE.
- 2006 :** Livraison de la Fabrique et de la 1^{re} tranche de l'UFR LLCE.
- 2007 :** Le CPER 2007-2013 finance la construction de la 2^{de} tranche de l'UFR LLCE, du Restaurant universitaire (RU), de l'UFR de Psychologie et de 6 amphithéâtres. Réactivation des groupes de projet en vue de la reconstruction intégrale du site. Engagement du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour encourager une démarche dans la perspective d'un partenariat public-privé. Délibération du Conseil d'administration pour engager les études en vue du contrat de partenariat. Lancement d'une étude pour élaborer le schéma de cohérence urbaine, architecturale, paysagère et environnementale du campus (Atelier Choiseul).

- 2008 :** Rendu du travail des groupes de projet. Validation de la programmation théorique de la 3^e tranche de la reconstruction.
- 2009 :** Validation du schéma directeur de la reconstruction et du schéma de cohérence urbaine, architecturale, paysagère et environnementale. Choix des Assistants à Personnes Publiques (APP), c'est-à-dire des conseils qui accompagnent l'université dans sa reconstruction. Annonce d'un financement exceptionnel de l'État de 175 M€ pour la 3^e tranche de la reconstruction.
- 2010 :** Validation du schéma. Concertation et définition du programme fonctionnel. Validation du pré-programme.
- 2011 :** Début du dialogue compétitif entre l'université et les groupements d'entreprises candidats à sa reconstruction. La concertation reprend.
- 2012 :** Fin du dialogue compétitif et signature du contrat de partenariat avec le groupement d'entreprises choisi pour la reconstruction. Livraison de la 2^{de} tranche de l'UFR LLCE. Obtention d'un financement de 202 M€ en investissement pour la 3^e tranche de la reconstruction en contrat de partenariat, autant pour l'exploitation-maintenance.
- 2013 :** Livraison du nouveau RU. Réhabilitation partielle de l'ancien RU en salles de cours banalisées. Début de la démolition du cœur du campus.
- 2015 :** Livraison de l'UFR de Psychologie, de 6 amphithéâtres, de l'UFR Sciences, Espaces, Sociétés (SES), de l'UFR HAA, du Pavillon de la recherche et du Pôle Archéosciences.
- 2016 :** Livraison de l'UFR Lettres, Philosophie, Musique (LPM), des espaces communs (sports, médecine préventive, vie associative et syndicale, accueil général), de la gouvernance et des services centraux, de l'UO et aménagement des espaces extérieurs.

Le campus de l'Université de Toulouse II-Le Mirail est entièrement reconstruit.

À propos de l'Université de Toulouse II-Le Mirail

Avec près de 24 000 étudiants inscrits, l'UTM dispense des enseignements dans les domaines des Lettres, des Arts, des Langues, des Sciences Humaines et Sociales, du Droit, Économie, Gestion et des Sciences, Technologies, Santé. Elle assure ces enseignements à tous les niveaux de la licence au doctorat. Elle prépare également aux concours de l'agrégation dans ces mêmes domaines.

Elle est composée de 5 UFR (Histoire, Arts et Archéologie ; Langues, Littératures et Civilisations Étrangères ; Lettres, Philosophie et Musique ; Psychologie ; Sciences, Espaces, Sociétés), 4 instituts (Institut de Formation de Musiciens Intervenant à l'école IFMI, Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques à Toulouse IPEAT, Institut Régional du Travail de Midi-Pyrénées IRT, Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation ISTHIA), 2 IUT à Blagnac et Figeac et 2 écoles internes (École Supérieure de l'Audiovisuel ESAV et Institut Universitaire de Formation des Maîtres IUFM).

Les formations sont dispensées à Toulouse, dans les antennes universitaires régionales d'Albi, Auch, Blagnac, Cahors, Figeac, Foix, Montauban, Rodez, Castres et Tarbes.

Aux 15 implantations en Midi-Pyrénées s'ajoute un déploiement à l'international en Espagne (Madrid, Burgos), au Vietnam (Hanoï) et en Malaisie (Taylor's Toulouse University Center à Kuala Lumpur).

www.univ-tlse2.fr

lareconstruction.univ-tlse2.fr

À propos du groupement lauréat du contrat de partenariat

VINCI Construction France, DIF et VINCI Facilities ont constitué une société dédiée « Miralis » pour exécuter le Contrat de Partenariat.

- VINCI Construction France, filiale du Groupe VINCI et numéro 1 français du BTP, met à la disposition des donneurs d'ordres publics et des opérateurs privés, ses savoir-faire d'entreprise générale et d'ensemblier, son modèle d'organisation local-global, les ressources de ses 473 agences réparties sur tout le territoire et le professionnalisme de ses 24 000 collaborateurs pour concevoir, financer, réaliser et exploiter tout projet de construction.

VINCI Construction France intervient dans tous les métiers du bâtiment, du génie-civil, de l'hydraulique et des métiers de spécialité.

- Division du pôle énergie du Groupe VINCI et filiale de VINCI Energies, la société VINCI Facilities conçoit des solutions de maintenance multi-technique et multi-sites pour accompagner au quotidien ses clients dans la valorisation de leur patrimoine et la maîtrise de leurs coûts d'exploitation.

Les 8 000 ingénieurs et techniciens de VINCI Facilities élaborent des offres adaptées aux besoins de leurs clients, puis en assurent la réalisation et le suivi.

- DIF est un gestionnaire indépendant de fonds d'investissement ayant vocation à investir dans des projets d'infrastructures publiques et d'énergies renouvelables. A ce jour le montant total des fonds de DIF s'élève à 1,3 milliard d'euros. DIF est implanté à Amsterdam, Francfort, Londres, Paris, Luxembourg et Toronto.

La société a bénéficié des conseils juridiques de SALANS et de l'expertise financière de MAZARS.

Les compétences impliquées dans la réalisation du projet

Pour la partie réalisation de l'ouvrage :

ADIM SUD-OUEST, filiale à 100% de VINCI Construction France, l'opérateur d'aménagement et de développement immobilier intervenant en Aquitaine et Midi-Pyrénées, en charge du Contrat de Promotion immobilière.

La maîtrise d'œuvre est portée par VALODE & PISTRE architectes associé à CARDETE & HUET architectes, y sont associés BDSP Partnership pour le développement durable, et l'économiste Mazet & associés.

L'équipe de bureaux d'études est constituée d'ELITHIS INGENIERIE pour les lots techniques et la gestion de l'énergie, VP & GREEN et OTCE pour la structure, FCID en charge de la déconstruction désamiantage, DUMONS pour les voiries et réseaux divers, GLOBAL pour l'organisation et le pilotage du chantier, SSICOR pour la coordination SSI et Sigma acoustique pour le traitement acoustique des locaux.

Les missions de contrôle technique et de Coordination Sécurité Prévention Sûreté sont confiées à VERITAS.

La construction sera réalisée par toutes les entités travaux du Groupe VINCI qui se sont associées pour ce projet d'exception via :

- Pour la Division VINCI Construction France :
 - BOURDARIOS : entreprise de bâtiment ; filiale de VINCI Construction France implantée à Toulouse qui comprend 600 collaborateurs attachés au tissu local.
 - SATOB : entreprise de construction bois basée à Boulogne sur Gesse.
 - SOGEA Hydraulique : entreprise de canalisations pour les réseaux enterrés.
- Pour la Division VINCI Energies comprenant 1 065 collaborateurs en Midi-Pyrénées :
 - Pour le CVC désenfumage et la plomberie : TUNZINI à Colomiers
 - Pour les lots Electricité courants forts / courants faibles : FOURNIE GROSPAUD Toulouse et CEGELEC Toulouse
 - Pour le Wi-Fi et la vidéo : AXIANS Toulouse
 - Pour l'éclairage extérieur : BARDE SUD-OUEST à Muret
- Pour la Division Eurovia : Eurovia Toulouse pour les voiries.

Ces entreprises assureront l'engagement relatif à l'insertion portant sur 85 000 heures pour la phase Travaux.

Pour la partie exploitation-maintenance :

VINCI Facilities assurera pendant 27 ans les prestations contractuelles de maintenance multitechnique et bâtimentaire ainsi que les services de propreté et d'hygiène des locaux. Les performances, la qualité de service, la restitution en parfait état général seront assurées par l'entité locale de VINCI Facilities basée à Toulouse.

VINCI Facilities proposera 2 000 heures de travail par an à des personnes en recherche d'insertion.

UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL



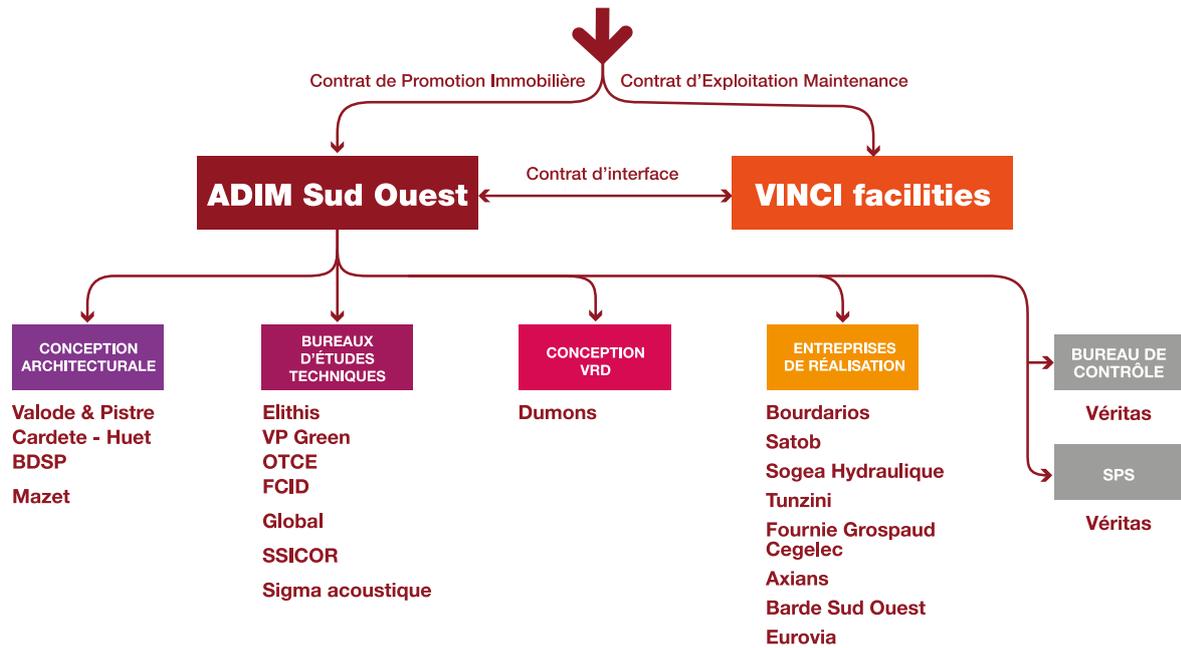
↓ Contrat de partenariat

ACTIONNAIRES →

VINCI Construction France
DIF
VINCI Facilities

Miralis
L'AUTRE CÔTÉ DU MIRAIL
Miralis

PPP Campus du Mirail



Contact presse pour la reconstruction de l'Université de Toulouse II-Le Mirail

Karine Clauzade – Tous Publics
07 86 81 55 79

k.clauzade@touspublics.com



lareconstruction.univ-tlse2.fr

UNIVERSITE
DE TOULOUSE
LE MIRAIL

